





PROGRAMME

Licence PRO Mention « ACTIVITES JURIDIQUES : MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS ».

Durée	450 heures de formation 28 heures de certifica semaines en présentiel 455 h de stage soit 13 entreprise à compter 2026 Amplitude de formation	semaines en de décembre	Dates /Lieux	Du septembre 2026 à juillet 2027 (hors sessions 2 de rattrapage) ANGERS				
Public / statuts	 Demandeurs d'emploi Personnes en reconversion professionnelle Salariés dans le cadre du CPF de transition ou plan de formation Salariés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage Personnes en poursuite d'étude 							
Nombre de participants	25 maximum	Tarifs	Sala	Salariés financés : 7500€				
Accessibilité handicap	Le CEFRAS souhaite être informé, si possible, sur les besoins d'adaptation (modalités pédagogiques, matériels) afin de favoriser l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Tous nos sites ont un accès PMR. • Référent handicap : Martine SEILLER : m.seiller@cefras.com							
Prérequis	 Être âgé au minimum de 20 ans, Avoir validé 120 crédits ECTS, dans les disciplines suivantes : droit, gestion, économie, sciences sociales ou travail social, Ou être en fonction de délégué (e) ou assistant (e) à l'entrée en formation 							
Modalités d'accès	Dossier d'inscription complet (validation des prérequis) Entretien de positionnement de 30 mn pour valider l'entrée en formation							
Délai d'accès	Jusqu'à 3 jours avant le début de la formation (sous réserve de place disponible).							
Moyens d'encadrement pédagogique et technique	Intervenant(s)	Professionnels du secteur spécialisés dans les domaine enseignés (Responsables de services MJPM, infirmiers psychologues, magistrats, avocats, notaires, huissiers d justice) Enseignants universitaires spécialisés dans les domaine enseignés (droit privé, droit public, gestion budgétaire et d patrimoine)						
	Responsables du projet de formation	LUCAS Nadège – 06.71.28.59.97						

	MAJ 29/10/2025				
	Contact administratif	ROCHARD Mélanie – 02.41.30.02.40			
Débouchés	Métier : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs en structure agréée par le préfet à titre privé, en établissement de soins ou en activité libérale.				
	A la croisée de l'action sociale et de l'action de justice, le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs mention activités juridiques exerce les différentes mesures de protection que lui confie le juge des contentieux de la protection.				
Finalités de la formation		e Professionnelle mention Activités Juridiques : Mandataire tion des Majeurs ouvrant droit à 60 ECTS			
	RNCP : 38 862 enregistré le 24/05/2024				
	Nom du certificateur :	Université d'Angers			
Objectifs pédagogiques		ion, les apprenants seront capables :			
	 De maitriser le cadre légal des différentes mesures de protection De situer les attendus de la mise en place de la mesure et ses obligations de mandataire D'identifier les droits et recours de la personne protégée dans le domaine du médico- social De connaitre les spécificités des différents publics et d'établir une communication adaptée à la prise en compte de la vulnérabilité de la personne 				
	 D'évaluer la situation administrative, budgétaire et patrimoniale de la personne protégée, d'en assurer la gestion et de savoir en rendre compte D'œuvrer à la mise en place ou au développement d'un partenariat respectueux des besoins ou volontés du ou de la majeur.e protégé(e) De maitriser les outils professionnels permettant la gestion et l'actualisation des connaissances 				
	partage avec	démarche réflexive de remise en cause de sa pratique, e ses pairs ou dans la transmission de savoirs faire ou être ine méthodologie de projet dans le respect des volontés de l			
Moyens et méthodes pédagogiques, techniques et humains	Apports théoriques de travaux de groupe.	e connaissances appuyés par des méthodes interactives et de			
		pratique encadrés auprès d'un. e professionnel.elle de l es majeurs (selon statut)			
	Lors des formations en présentiel, le formateur a, à disposition tout le matériel de formation nécessaire : Ordinateurs Vidéoprojecteurs				
	 Connexion internet Plateforme numé 				
	Supports papiersBibliothèque				

	WAS 23/10/2023							
Programme pédagogique	La formation de Licence Professionnelle universitaire Mention « Activités juridiques Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs » se compose de 3 domaines de formation. La mesure de protection et ses obligations légales : 224h La connaissance de la personne protégée et de son environnement : 119h L'exercice du métier de MJPM dans un suivi de mesure de protection : 107h							
Modalités d'évaluation des acquis	 Un suivi collectif et individuel tout au long de la formation 7 certifications durant le parcours de formation 							
Taux de réussite aux examens (Année 2025) Apprentis inclus	100% (Sur 12 pers .présentées)	Taux de satisfaction (Année 2025) Apprentis inclus	100 % (Sur 5 répondants)	Taux d'abandon en cours de formation (Année 2025) Apprentis inclus	8 % (Sur 12 personnes formées)			
Taux de réussite aux examens (Année 2025) Apprentis uniquement	100 % (Sur 5 personnes formées)	Taux de satisfaction (Année 2025) Apprentis uniquement	100 % (Sur 3 répondants)	Taux d'abandon en cours de formation (Année 2025) Apprentis uniquement	0 % (Sur 5 personnes formées)			
Taux d'insertion global dans l'emploi (Année 2025)	67% (Sur 12 pers .présentées)	Taux d'insertion dans le métier visé (Année 2025)		58% (Sur 12 pers .présentées)				

Le CFA CEFRAS informera de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/ accueil.